

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2027

2^E année du Rôle triennal 2026-2027-2028

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval.

Que le rôle triennal d'évaluation foncière pour le premier exercice du rôle triennal d'évaluation 2026, 2027 et 2028 de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval a été déposé à mon bureau le 4 septembre 2026, et que toute personne peut en prendre connaissance au Bureau municipal de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval durant les heures régulières du bureau.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donnée que toute personne qui a un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174.

Pour être recevable, une demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée ou y être envoyée par courrier recommandé à l'endroit suivant : MRC Nicolet-Yamaska, 257-1, rue Monseigneur Courchesne, Nicolet J3T 2C1;
- Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminer par le règlement 2024-06 de la MRC de Nicolet-Yamaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donnée à Saint-Zéphirin-de-Courval, ce 8^e jour de septembre 2026.



Hélène Chassé
Directrice générale & greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, HÉLÈNE CHASSÉ, directrice générale/greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'AVIS PUBLIC – DÉPÔT RÔLE D'ÉVALUATION POUR L'ANNÉE 2027, en affichant à chacun prescrit de la municipalité (bureau municipal et page web), le 8 septembre 2026, entre 13h00 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 septembre 2026.



Hélène Chassé, *g.m.a*
Directrice générale / Greffière -trés.

